

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
24 septembre 2012 à 18 h 45, au local D-028.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Blouin, Annie	Parent
Guillet, Louise	Parent
Plante, Nancy	Parent, vice-présidente, substitut représ. C.P.
Tilloy, Peggy	Parent, représentante C.P.
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Lalancette, Céline	Enseignante, trésorière
Leclerc, Hugo	Enseignant
Robitaille, Chantal	Professionnelle non enseignante
Gingras, Nathalie	Personnel de soutien
Bouchard, Isabelle	Élève
Boulay-Scott, Émilie	Élève

ÉTAIT ABSENTE

Poulin, Karine Parent, PRÉSIDENTE

Était également présente : Liette Béchar, directrice

Le secrétariat est assuré par : Sylvie Brunelle, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Liette Béchar accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 45.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15CE1213-001

Il est proposé par M^{me} Nancy Plante, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

On effectue un tour de table afin que chacun des membres se présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2012

15CE1213-002

Il est proposé par M^{me} Nancy Plante, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement du 24 septembre 2012 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

Si un suivi est nécessaire, le point est à l'ordre du jour d'aujourd'hui, ou le sera lors d'une prochaine rencontre.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. ÉLECTIONS

M^{me} Liette Béchard explique aux membres le fonctionnement des élections, de même que les postes ouverts.

M^{me} Liette Béchard agira à titre de présidente d'élection.

- Élection du ou de la président (e)

M^{me} Peggy Tilloy propose M^{me} Nancy Plante, appuyée par M^{me} Sabrina Lacroix.

M^{me} Karine Poulin se propose (par courriel envoyé précédemment), appuyée par M^{me} Nancy Plante.

M^{me} Nancy Plante refuse le poste.

M^{me} Karine Poulin avait accepté le poste (par courriel).

15CE1213-003

M^{me} Karine Poulin est élue présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la vice-président (e)

M^{me} Nancy Plante se propose et est appuyée par M^{me} Peggy Tilloy.

15CE1213-004

M^{me} Nancy Plante est élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du (ou de la) trésorier (ère)

M^{me} Céline Lalancette se propose et est appuyée par M. Hugo Leclerc.

15CE1213-005

M^{me} Céline Lalancette est élue trésorière du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suite aux élections, et en l'absence de M^{me} Karine Poulin nommée présidente, M^{me} Nancy Plante, nommée vice-présidente, préside la réunion.

M^{me} Annie Blouin arrive à la rencontre à 19 h.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

M^{me} Liette Béchard présente le document des règles de régie interne aux membres. Elle propose les dates suivantes pour les prochaines rencontres : 29 octobre, 3 décembre, 21 janvier 2013, 18 février, 8 avril et 27 mai.

Afin que les membres puissent prendre connaissance du document et vérifier leur disponibilité pour les prochaines rencontres, l'approbation des règles se fera lors de la prochaine rencontre du CÉ.

7. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

15CE1213-006

Il est proposé M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE le rapport annuel 2011-2012 du conseil d'établissement de l'école J.-H.-Leclerc soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ complètent le formulaire à cet effet.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M^{me} Liette Béchard explique aux membres le type de représentant dont il s'agit. Les membres donnent différentes suggestions. À valider auprès des personnes mentionnées.

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public (LIP ART. 68) :
Aucun public présent.

10.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :
M^{me} Isabelle Bouchard informe le CÉ qu'il y aura une rencontre ce mercredi pour décider s'il y aura des élections ou non au conseil d'élèves. Si c'est le cas, les élections durent environ une semaine.

10.3 Représentante au comité de parents :
Il n'y a pas encore eu de rencontre du CP en septembre.

10.4 Direction :

10.4.1 Demandes de permis :

15CE1213-007

Il est proposé par M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement désigne la directrice de l'école, madame Liette Béchard, pour signer les demandes de permis de réunion, de réunion avec vente ou service de boisson, et de tirage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.4.2 Locations :

CONSIDÉRANT le document de référence approuvé par le CÉ concernant les frais relatifs à la location de biens et locaux de l'école;
CONSIDÉRANT les vérifications faites auprès du secrétariat général de la Commission scolaire face à des demandes particulières;
CONSIDÉRANT les délais dans lesquels des réponses doivent être données pour satisfaire les demandeurs;
CONSIDÉRANT les revenus propres dont l'école bénéficie par la location de ses salles et locaux;

15CE1213-008

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement délègue la direction de l'école pour les ententes relatives à l'article 93 de la LIP concernant l'utilisation des locaux de l'école, en respect de l'acte d'établissement, de la durée des contrats et des engagements pris par la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.4.3 Remise des bulletins : M^{me} Liette Béchard informe les membres sur les dates de remise des bulletins 2012-2013.

RÉF RÉGIME PÉDAGOGIQUE	DATE DE L'ÉCOLE	MODALITÉ
15 octobre	15 octobre	Envoi électronique ou par la poste de la 1 ^{re} communication
20 novembre	15 novembre	Rencontre des parents le 15 novembre (JP) en après-midi et en début de soirée / envoi électronique
15 mars	13 mars	Rencontre des parents le 13 mars en soirée / envoi électronique
	22 avril	Envoi électronique de la 2 ^e communication
10 juillet	2 juillet	Résultats disponibles le 28 juin / envoi électronique le 2 juillet / envoi par la poste semaine du 9 juillet

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.5 Commission scolaire :

10.5.1 Formation aux CÉ : Une formation sera offerte aux membres des CÉ le lundi 15 octobre prochain à 19 h à l'école J.-H.-Leclerc. Le directeur général et le président de la CS seront présents à cette rencontre. Il sera question, entre autres, de la révision du mode de gouvernance.

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Liette Béchard explique aux membres le document sur le budget du conseil d'établissement. Elle proposera une répartition du budget annuel à la prochaine rencontre. Les suggestions des membres sont les bienvenues.

12. SORTIES, ACTIVITES OU DERANGEMENTS A L'HORAIRE 2011-2012 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

15CE1213-009

Il est proposé par M^{me} Peggy Tilloy, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés avec les ajouts suivants :

- Visite de la prison de Cowansville les 17 et 23 octobre prochains en FPT.
- Recevoir la visite d'un gardien de prison en octobre (FPT).
- Recevoir la visite d'un policier en octobre ou novembre (FPT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.1 Délégation à la direction :

CONSIDÉRANT que les projets vécus par les élèves dans le cadre des activités éducatives peuvent amener ceux-ci à participer à des activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT l'intérêt des élèves à pouvoir participer à ce type d'activités;

CONSIDÉRANT l'article 87 LIP à l'effet que le Conseil d'établissement approuve ce type d'activité;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement désire permettre la tenue de ce type d'activités, mais dans un cadre qu'il a approuvé;

15CE1213-010

Il est proposé par M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement approuve la tenue d'activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école aux conditions suivantes, savoir :

- Que la situation ne permet pas une approbation préalable de sa part;
- Que la direction de l'école autorise la tenue de ces activités;
- Que la direction de l'école s'assure que l'encadrement mis en place pour la tenue des activités, soit:
 - nombre d'accompagnateur(s)
 - modalités de transport
 - normes de sécurité exigées
 - autorisation des parents requise ou non, etc.,
 respecte l'encadrement déjà approuvé par le Conseil d'établissement pour cette activité ou pour une activité similaire;
- Que les parents aient été informés à l'avance de la possibilité de tenir ces activités avec confirmation au plus tard la veille afin d'assurer le port d'un vêtement adéquat par l'enfant;
- Que la direction de l'école rende compte au Conseil d'établissement, dès la séance ordinaire suivante de:
 - la tenue de ces activités
 - des circonstances expliquant pourquoi l'activité n'a pu être approuvée au préalable par le Conseil d'établissement
 - de l'encadrement mis en place pour sa tenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. ORGANISATION SCOLAIRE

13.1 ÉCR :

M^{me} Liette Béchard informe les membres que suite à l'approbation de la grille matières 12-13 par le CÉ, les élèves de 4^e sec. ayant une voie à leur horaire et les sciences à 8 périodes devaient s'engager à faire le cours d'ÉCR sur l'heure du dîner. Il y a 3 groupes d'ÉCR sur l'heure du dîner dans ce contexte.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

13.2 MONDE CONTEMPORAIN :

M^{me} Liette Béchard informe les membres que les élèves de 5^e secondaire ayant une voie et chimie/physique à leur horaire profitent d'une dérogation pour le cours « Monde contemporain ». Une adaptation différente à la grille-matière devra cependant être proposée pour 2013-2014.

13.3 CLIENTELE :

M^{me} Liette Béchard informe les membres qu'il y avait 1 345 élèves à la rentrée scolaire, soit environ une centaine de moins que l'an passé. Il s'agit de la plus basse clientèle que l'école ait connue.

14. FRAIS AUX PARENTS

14.1 Arrivée, départ, absences annuelles :

M^{me} Liette Béchard explique aux membres le cadre relatif aux frais aux parents.

14.2 Reprise d'examens :

CONSIDÉRANT les tâches administratives particulières reliées à la révision de notes ou à la reprise d'examens;
CONSIDÉRANT les divers services sollicités et rémunérés pour soutenir ces demandes;
CONSIDÉRANT que ces services peuvent être rendus à des élèves ne fréquentant pas l'école J.-H.-Leclerc;

15CE1213-011

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE les frais suivants soient appliqués pour les services offerts :

RÉVISION DE NOTES :

- Frais fixe de 20\$: recherche et identification des évaluations à réviser, mise-à-jour des résultats, production des pièces justificatives ;
- Taux horaire de 60\$: recherche des outils d'évaluation, correction, communication des résultats et de l'analyse.

REPRISE D'EXAMEN (incluant la période des reprises à l'été / tarif ajustable si démarche individuelle ou de groupe) :

- Frais fixe de 20\$: recherche et identification des évaluations à administrer, mise-à-jour des résultats, production des pièces justificatives, communication avec les instances administratives concernées ;
- Taux horaire de 60\$: surveillance, correction, communication des résultats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

M^{me} Liette Béchard présente les activités de financement planifiées pour 2012-2013. Des questions sont soulevées par les membres. L'approbation aura lieu à la prochaine rencontre.

15CE1213-012

Il est proposé par M^{me} Nathalie Gingras, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement approuve les campagnes de sollicitation monétaire faites auprès des élèves et du personnel de l'école, pour les situations suivantes :

- Soutien direct à un ou des élèves de l'école vivant des situations d'urgence et dramatique ;
- Soutien à des causes humanitaires en cas de séismes, cataclysmes, etc. ;
- Soutien à des causes endossées par des comités de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. VARIA

Aucun sujet à traiter.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15CE1213-013

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.